

**JE VOTE
POUR MA
VILLE** Montréal 



5 novembre 2017

Élection Montréal



Manuel de l'électeur

Montréal 



© Ville de Montréal

Adaptation en texte simplifié par Simplicom, septembre 2017

Ce document est écrit
en texte simplifié.

Le manuel de l'électeur
est aussi offert
en gros caractères
en braille
en CD audio
en langue des signes
et en d'autres langues.

Vous pouvez demander
le manuel de l'électeur
dans la version de votre choix
au bureau d'élection de votre arrondissement.

La Ville de Montréal a des moyens
pour rendre le vote plus facile
pour tout le monde.

Pour en savoir plus,
allez sur le site web
jevotepourmaville.ca

ou appelez au **514 872-8683**

ou envoyez un courriel
à **election@ville.montreal.qc.ca**

C'est quoi, les élections ?

Dans une élection,
les citoyens votent pour choisir le maire de la ville.

Les citoyens votent aussi pour choisir
un maire d'arrondissement,
un conseiller de la ville
et un conseiller d'arrondissement.

C'est quand, les élections ?

Les élections seront le **dimanche 5 novembre 2017**
de 10 heures le matin
à 8 heures le soir.

Si vous ne pouvez pas être là le 5 novembre,
vous pouvez voter le **dimanche 29 octobre 2017**
de midi
à 8 heures le soir.

Tous les bureaux de vote
seront accessibles
aux personnes à mobilité réduite.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer
à cause d'un problème de santé,
vous pouvez voter chez vous.

Pour voter chez vous,
vous devez vous inscrire.

Nous prendrons rendez-vous avec vous.

La date limite pour vous inscrire
est le 17 octobre 2017
à 10 heures du soir.

Pour vous inscrire,
appelez au 514 872-8683.

Vous pouvez aussi voter
à un bureau du président d'élection.

Les bureaux du président d'élection
sont accessibles pour les personnes
à mobilité réduite.

Pour trouver un bureau du président d'élection,
appelez au 514 872-8683.

Si vous votez chez vous
ou à un bureau du président d'élection,
les dates sont :

Vendredi 27 octobre 2017
10 heures le matin à 8 heures le soir

Lundi 30 octobre 2017
10 heures le matin à 8 heures le soir

Mardi 31 octobre 2017
10 heures le matin à 8 heures le soir

Mercredi 1^{er} novembre 2017
10 heures le matin
à 2 heures l'après-midi

Pour en savoir plus,
allez sur le site web
jevotepourmaville.ca

ou appelez au **514 872-8683**

ou envoyez un courriel
à **election@ville.montreal.qc.ca**

1 mois avant les élections

Pour voter, votre nom doit être sur la liste.

Si votre nom est sur la liste,
vous allez recevoir un carton par la poste
autour du 3 octobre.

Le carton s'appelle
Avis d'inscription à la liste électorale

Sur le carton,
il est écrit le nom des personnes
qui habitent chez vous.

Les personnes qui ont leur nom sur le carton
peuvent voter.

Lisez bien le carton !

Est-ce que votre nom est sur le carton ?

Est-ce que votre nom est bien écrit ?

Est-ce que les autres personnes sur le carton
habitent chez vous ?

Il y a des erreurs sur le carton ?

Vous devez aller à une **commission de révision** pour faire corriger le carton.

Pour trouver une commission de révision :

lisez le carton **Avis d'inscription à la liste électorale**

ou allez sur le site web

jevotepourmaville.ca

ou appelez au **514 872-8683**

Pour faire corriger votre carton, vous devez montrer 2 documents

- 1 document avec votre nom complet et votre date de naissance.

Par exemple :

- Carte d'assurance maladie
- Certificat de naissance
- Carte d'hôpital
- Passeport canadien

- 1 document avec votre nom complet et votre adresse.

Par exemple :

- Permis de conduire
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Bail
- Bulletin scolaire

Vous pouvez aller à la commission de révision :

Samedi 7 octobre

de 1 heure l'après-midi
à 6 heures le soir

Dimanche 8 octobre

de 1 heure l'après-midi
à 6 heures le soir

Mardi 10 octobre

de 2 heures 30 l'après-midi
à 8 heures le soir

Mercredi 11 octobre

de 2 heures 30 l'après-midi
à 8 heures le soir

Jeudi 12 octobre

de 2 heures 30 l'après-midi
à 8 heures le soir

Vendredi 13 octobre

de 2 heures 30 l'après-midi
à 8 heures le soir

Samedi 14 octobre

de 1 heure l'après-midi
à 6 heures le soir

Dimanche 15 octobre

de 1 heure l'après-midi
à 6 heures le soir

Lundi 16 octobre

de 2 heures 30 l'après-midi
à 8 heures le soir

Mardi 17 octobre

de 2 heures 30 l'après-midi
à 10 heures le soir

Vous pouvez aller
à n'importe quelle commission de révision
de la Ville de Montréal.

Pour savoir où est la commission de révision
allez sur le site web

jevotepourmaville.ca

Quelqu'un peut aller
à la commission de révision à votre place.

Ces personnes peuvent vous aider :

- Votre conjoint ou votre conjointe
- Un parent
- Une personne qui habite avec vous

Vous n'êtes pas obligé
d'aller à la commission de révision
avec la personne.

La personne qui fait la demande
doit apporter vos 2 documents
pour vous identifier.

2 semaines avant les élections

Si vous êtes inscrit pour voter,
vous recevrez un autre carton par la poste,
autour du **23 octobre**.

Le carton s'appelle **carte de rappel**.

La **carte de rappel** donne
l'**adresse** pour aller voter.

La **carte de rappel** donne
le **nom des personnes**
pour qui on peut voter.

Gardez votre **carte de rappel**.

Apportez votre **carte de rappel** avec vous
quand vous irez voter.

Les employés des élections
utilisent la **carte de rappel**
pour vous trouver sur la liste.

Le jour des élections

Pour voter,
vous devez aller à l'adresse écrite
sur votre **carte de rappel**.

Vous devez apporter une pièce d'identité.

Par exemple :

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Les employés des élections
vous donnent un
ou plusieurs papiers pour voter.

Chaque papier est un **bulletin de vote**.

Sur le bulletin de vote,
faites un **X** dans le cercle
à côté du nom
de la personne de votre choix.

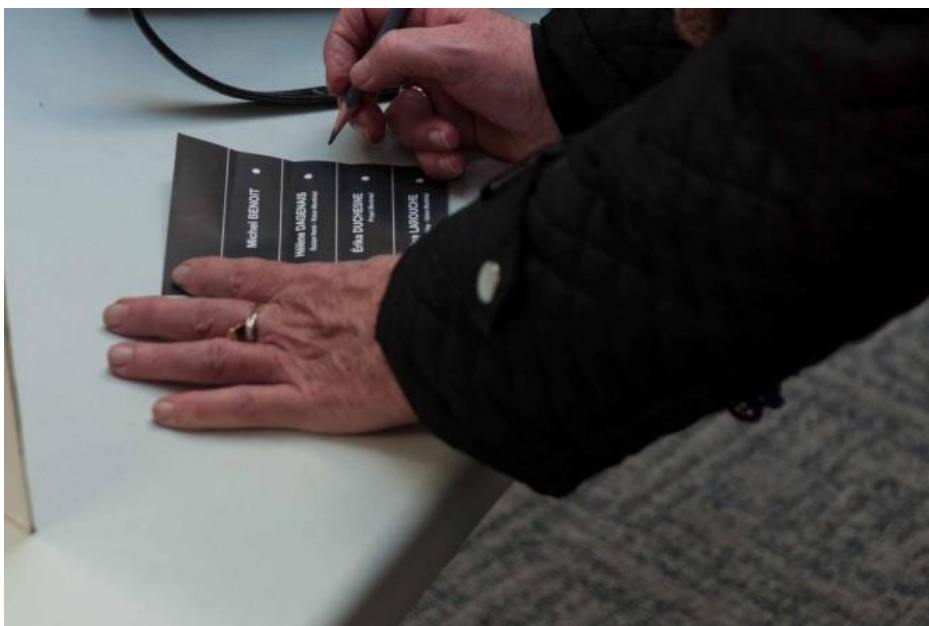
Vous devez choisir une seule personne
sur chaque bulletin de vote.

Attention !

Il est défendu d'utiliser
son propre crayon pour voter.

Sur le bulletin de vote,
ce n'est pas grave si votre X
dépasse un peu du cercle.

Mais votre X ne doit pas toucher
à un autre cercle.



Après les élections

Les résultats des élections
seront annoncés le 5 novembre
après 8 heures le soir.

Les résultats seront sur le site web
jevotepourmaville.ca

Vous avez des questions ?

Visitez le site web
jevotepourmaville.ca

ou appelez au Bureau du président d'élection
au **514 872-8683**

Vous aimeriez travailler pour les élections
la journée du vote ?

Remplissez la demande d'emploi
sur le site web
jevotepourmaville.ca